



COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 20 décembre 2023 - Palais d'État Iavoloha

Ce 20 décembre 2023 s'est tenu le premier Conseil des Ministres dirigé par le Président de la République, Monsieur Andry RAJOELINA, pour ce nouveau mandat.

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Christian NTSAY l'a félicité au nom de l'ensemble du Gouvernement pour la confiance que le peuple malagasy lui a une nouvelle fois accordé pour diriger le pays pour les 5 prochaines années.

Le Président de la République a réitéré les trois (03) principaux piliers sur lesquels reposera la gouvernance du pays au cours de cette nouvelle mandature :

- Le développement du capital humain et la priorisation du volet social
- La promotion de l'industrie et la création d'emplois
- La mise en place d'une bonne gouvernance à travers la réforme de l'administration et la lutte contre la corruption.

En conséquence, de nombreux changements et nouveaux systèmes seront mis en place conformément à la mise en œuvre de ces 3 piliers pour diriger le pays, afin que les actions puissent également être accéléré.

Plusieurs mesures strictes ont été prises ce jour, par le Conseil des Ministres, pour marquer le début de ce mandat et marquer le plan de travail pour les 100 premiers jours de l'administration du Président de la République :

- Le planning familial sera gratuit pour les mères dans tous les hôpitaux publics de l'île. Le Ministre de la Santé a été immédiatement chargé de mettre en œuvre la gratuité du planning familial gratuite qui débutera dès aujourd'hui.
- Une attention particulière sera apportée aux ménages les plus nécessiteux, et ils seront formés pendant 3 mois à l'agriculture et à l'élevage selon la technique « PFUMVUDZA », qui a déjà connu de bons résultats dans de nombreux pays africains. Ils bénéficieront de terrains pour construire des maisons et pour leurs cultures afin qu'ils puissent se construire une nouvelle vie basée sur l'agriculture, l'élevage et la pêche, dans le cadre du projet « titre vert ». Au bout de 5 ans, si toutes les conditions et règles imposées aux familles bénéficiaires sont respectées, celles-ci obtiendront totalement le titre de leur terrain. Le Ministre concerné a été chargé de commencer les travaux immédiatement, le terrain pour le projet ayant été identifié, de procéder immédiatement à la sélection des familles les plus nécessiteuses pour bénéficier du projet. Une coopération avec des partenaires internationaux sera mis en place pour organiser des formations et construire des maisons préfabriquées pour ces familles très vulnérables. Ce projet va s'étendre sur toute l'Île et les formations débiteront dans les meilleurs délais.

- L'innovation digitale du karinem-pokontany se poursuivra et sera diffuser dans toute l'île. Un planning de déploiement a déjà été défini qui démarrera immédiatement en janvier prochain.
- En matière de formation professionnelle et de création d'emplois, les types de formation qui peuvent être proposés aux jeunes et aux femmes seront revus et le plan national de formation professionnelle sera établi, et ceux qui doivent être formés et les formateurs seront spécialement définis. L'objectif est que les jeunes et les femmes aient chacun un emploi qui leur permette de gagner leur vie et de réduire le taux de chômage.
- Concernant l'administration au niveau des Fokontany, les bureaux des Fokontany seront réhabilités et un comité Loharano sera mis en place pour coordonner les aspects sociaux et communautaires. Des fonctionnaires retraités de différents domaines et les aînés de la communauté seront sélectionnés comme membres de ce comité.
- Face à la hausse du prix du riz Président de la République a donné des directives strictes pour intervenir rapidement en mettant sur le marché le "vary mora" afin de soutenir la population.
- La fourniture de semences et d'engrais aux agriculteurs sera poursuivie et améliorée
- Le volet sécurité sera également renforcé afin que les forces de l'ordre puissent agir immédiatement en cas d'incident.
- Enfin, tout sera mis en œuvre pour ne pas déprécier la valeur de l'Ariary.

I- COMMUNICATION VERBALE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des ministres a approuvé l'augmentation de la contribution de Madagascar au Fonds monétaire international (FMI).

Lors de la réunion du conseil d'administration du Fonds monétaire international à Marrakech, il a été recommandé que la quote-part payée par tous les pays membres soit augmentée de 50 %. L'un des avantages que Madagascar retirera de cette augmentation de sa quote-part est de pouvoir bénéficier de davantage de financements de la part du FMI. Une demande sera faite pour que Madagascar échelonne son le paiement de sa contribution.

MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge par l'État des taxes et droits de douane pour l'importation des matériels nécessaires à la production des passeports électroniques malagasy.

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Le Conseil des Ministres a approuvé la prise en charge par l'Etat des taxes et droits de douane pour l'importation des équipements utilisés pour l'installation du transport par câble de la ligne Orange Antananarivo, notamment les équipements pour les pylônes et pour les gares (Envoi par bateau No. 19), et le matériel de fabrication des tickets pour la gare d'Anosy (Envoi Aérien N°02).

II- ADOPTION DE TEXTES REGLEMENTAIRES

SECRETARIAT D'ETAT EN CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Adoption du décret autorisant l'ouverture de la caisse de consignation dédiée à la vente et au recouvrement du coût des trano mora construits par le ministère dans le cadre du programme présidentiel pour la construction de 40 000 logements et déterminer les conditions et la feuille de route à suivre à cet égard.

III- AUTRES

Le Premier Ministre a présenté la démission du Gouvernement qu'il dirigeait conformément aux normes républicaines, et le Président de la République a accepté cette démission.

Toutefois, jusqu'à la mise en place d'un nouveau gouvernement, les membres du gouvernement démissionnaire seront en charge des affaires courantes.

Fait ce 20 décembre 2023

Les Porte-Parole du Gouvernement,
Ministre de l'Aménagement du territoire et des services fonciers
RAMAHOLIMASY Pierre Holder

Ministre de la Communication et de la culture par interim,
RAHANTANIRINA Gabriella